



Visite du Député Alain Marleix

Le Vendredi 5 Juin en fin d'après-midi, Monsieur Alain Marleix, nous a fait l'honneur de venir partager un moment d'échange dans notre Mairie de Fridefont. L'équipe municipale au complet a pu ainsi lui présenter ses différents projets à venir, tout comme :

- la réfection du four du Pouget
- la mise en place d'une glissière de sécurité habillée de bois à l'entrée Nord
- l'aménagement de la Croix du Fabre
- la restauration de la façade Nord du presbytère, en pierre apparente.

Le débat s'est poursuivi en abordant les différents sujets qui portent à inquiétude. Notamment la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement attribuée par l'Etat) qui atteint près de 20% pour Fridefont. La réforme territoriale, avec la fusion des Régions et bientôt celle des Communautés de Communes qui auront pour conséquences de diminuer les compétences des communes. Et enfin, des questions touchant plus particulièrement les exploitants agricoles, à propos des prairies dites « sensibles », présentent de façon très aléatoire sur notre territoire et qui imposent des contraintes dans leur mode de culture.

Le député bien que déplorant le « déshabillage des communes » s'est efforcé de répondre à toutes nos interrogations et nous a assuré de son soutien grâce à sa réserve parlementaire concernant le projet du four du Pouget.

Après 2 heures d'échanges, un verre de l'amitié a clôturé sa visite.



Budget

Le compte administratif 2014, correspondant au budget réel de l'année écoulée, ainsi que le budget primitif 2015, qui reste un **prévisionnel** ont été votés à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 15 avril 2015.

Compte Administratif 2014

	DEPENSES	RECETTES		
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2014	Section de fonctionnement :			
	Charges à caractère général	68 600,77	Produits des services	19 228,92
	Charges de personnel	47 995,53	Impôts et Taxes	184 838,55
	Autres charges gestion courante	27 479,56	Dotations et Participations	38 885,86
	Subv. versées au budget eau/assainissement	22 754,00	Autres produits gestion courante	14 212,55
	Charges financières	16 704,97		
	Opérations d'ordres	5 079,31	Produits exceptionnels divers	727,54
	Total :	188 614,14	Total :	257 893,42
	Section d'investissement :			
	Aménagement de voiries (mur devant salle des fêtes)	11 547,89	Excédent de fonctionnement capitalisé	43 480,50
	Matériel : réfrigérateur salle des fêtes	1 611,60	Remboursement TVA	2 011,00
	Matériel : Karcher	1 392,00	Amortissement éclairage public	5 079,31
	Centrale photovoltaïque (garage communal)	33 720,00		
	Remboursement capital des emprunts	82 498,47	Subvention garage communal	15 900,00
		Subv département mur du presbytère	2 976,00	
Total :	130 769,96	Total :	69 446,81	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1 (2013)	Report en section de Fonctionnement			
	Total :	0,00	Total :	83 302,67
	Report en section d'investissement			
Total :	28 627,50	Total :	0,00	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2015)	Section de fonctionnement :			
	Total :	0,00	Total :	0,00
	Section d'investissement :			
	Toiture garage du presbytère	5 490,00	Subvention mise en sécurité de l'église	2 040,00
	Porte de l'église	9 170,00	Subvention restauration de la Vierge	1 058,00
	Restauration de la Vierge	2 820,00		
Total :	17 480,00	Total :	3 098,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement :	188 614,14		341 196,09
	Section d'investissement :	176 877,46		72 544,81
	TOTAL CUMULE :	365 491,60		413 740,90

Excédent = + 48 249,30 €

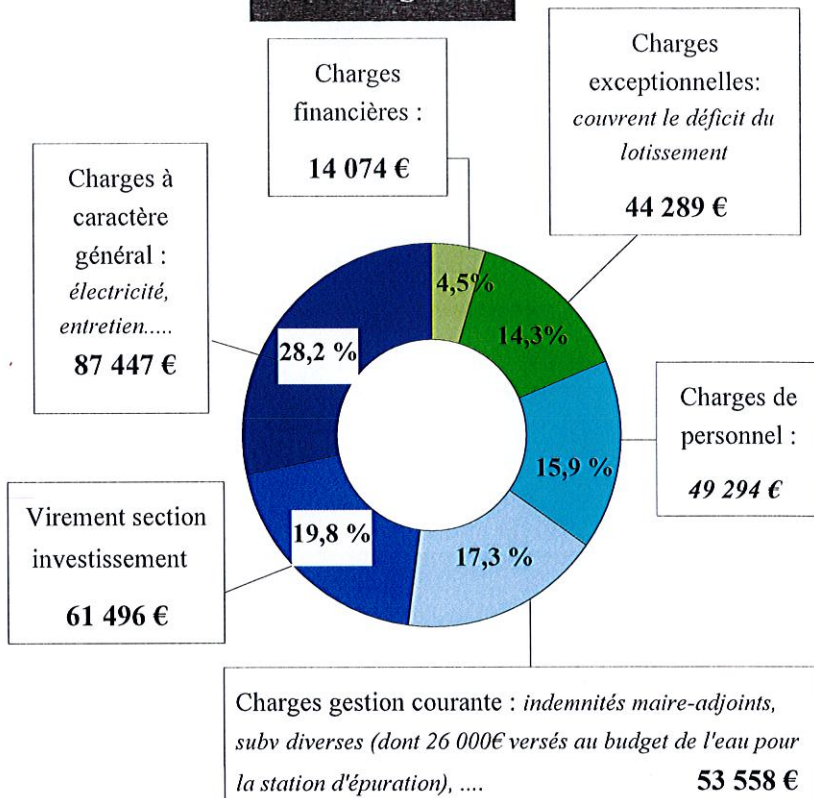
Budget Primitif 2015

Le budget de fonctionnement

D'où vient l'argent ?

Impôts et Taxes	185 436€	59,8 %
Report de résultat 2014	48 249 €	15,6 %
Dotations	32 744 €	10,5 %
Produits de services : <i>camping, taxe pâturage, bois</i>	29 634 €	9,6 %
Produits de gestion : <i>loyers...</i>	14 095 €	4,5 %
TOTAL DES RECETTES	310 158€	100 %

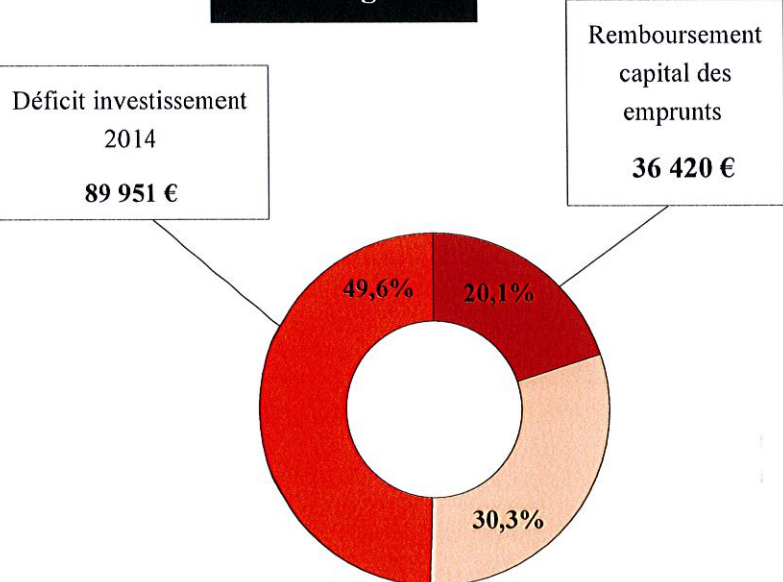
Où va l'argent ?



Les taux de contributions directes restent inchangés pour l'année 2015, seul le tarif de concession du cimetière est passé de 5 à 20€/m².

Le budget investissement

Où va l'argent ?



D'où vient l'argent ?

Virement section fonctionnement	61 496 €	33,9 %
Excédent de fonctionnement capitalisé (<i>permet couvrir déficits</i>)	104 332 €	57,5 %
Subvention voirie + église	9 830 €	5,4 %
Remboursement TVA	5 788 €	3,2 %
TOTAL DES RECETTES	181 446 €	100 %

Travaux: 55 075 €

réalisés

Église (mise en sécurité) : 3 010€
 Porte de l'église : 9 170€
 Restauration Vierge : 2 820€

reste à réaliser :

Aménagement de voirie : 20 530€
 Toit garage presbytère : 5 490€
 Four du Pouget : 14 055€

Salle Polyvalente : Depuis janvier 2015, la gestion de la salle des fêtes a été confiée à Marina Mattina. Nous avons travaillé sur l'élaboration d'un règlement intérieur (affiché dans la salle), ainsi que d'un contrat de location. Marina est donc chargée d'informer et de faire respecter ce règlement. Afin de faciliter son travail, nous demandons à toute personne souhaitant utiliser ce service, de se faire connaître et de se conformer à ses indications. Rappel des tarifs de location :

- 100€ pour un habitant de Fridefont
- 150€ pour une personne extérieure

N° Tel Marina : 04 71 23 16 33

ou 06 89 96 03 71

Villes et Villages Fleuris :



Pour cette année, la commune a choisi de participer au concours départemental afin de maintenir la qualité paysagère de notre bourg et d'obtenir différents conseils de professionnels en vue de se préparer au prochain contrôle du label qui aura lieu en 2017 par le jury régional. N'oublions pas que cette démarche a pour but d'offrir une certaine qualité de vie aux habitants et d'inviter les touristes à s'arrêter et séjourner chez nous. Nous remercions le petit groupe de bénévoles qui s'investit dans la mise en valeur de notre village et nous vous informons qu'une journée nettoyage, plantation de bulbes et de vivaces sera organisée cet automne. Nous invitons toute personne souhaitant y participer à se faire connaître auprès d'Adeline Chassany.

PNR de l'Aubrac:

Le mardi 16 juin 2015, la commune a eu l'honneur de recevoir les membres du Syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional de l'Aubrac pour une réunion de travail.

En effet, au cours de l'année 2014, le Conseil Municipal a voté « pour » l'adhésion au Syndicat Mixte (coût de l'adhésion : 1,40€/habitant /an).

La zone du futur PNR de l'Aubrac se situe sur 3 régions (Auvergne, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon), sur 3 départements (Aveyron, Cantal, Lozère) et aujourd'hui 76 communes sont membres sur 82 se trouvant dans le périmètre.

Un PNR permet la valorisation des richesses naturelles, culturelles et paysagères. Il doit garantir un juste équilibre entre le développement économique et social, la valorisation et la préservation des patrimoines. L'existence d'un PNR ne crée pas de nouvelles réglementations. C'est un territoire vivant, lieu d'échanges, et d'expérimentations où l'information et l'association des forces vives, des habitants... sont privilégiées. Suite à la validation du diagnostic territorial, l'objectif est aujourd'hui l'écriture de la Charte pour une validation de la création du PNR au 2ème semestre 2016.



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : www.projet-pnr-aubrac.fr.

Le co-compostage:

Le Syndicat des Cramades a terminé fin 2014, la construction de la station de co-compostage.

L'objectif est de traiter les boues de station d'épuration en les compostant avec l'ensemble des déchets verts récoltés sur le territoire. On obtient ainsi un compost de qualité qui pourra être remis sur le marché. Pour que ce système fonctionne, le Syndicat des Cramades a besoin d'une importante quantité de déchets verts. C'est pourquoi, n'hésitez pas à déposer : les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbres, les feuilles et les résidus de jardins à la plate-forme de Bezenchat, pour qu'ils soient recyclés!

Rappel des horaires d'ouverture de la plate-forme : samedi après-midi et lundi matin.

Taxe d'aménagement :

Depuis le 29 novembre 2011, la taxe d'aménagement a été instaurée sur notre commune. Elle s'applique sur toute opération d'aménagement, de construction, d'agrandissement d'un bâtiment, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable de travaux). La taxe est composée de 2 parts : une part communale et une part départementale . Le 29 novembre 2014, le conseil municipal après délibération a décidé de maintenir la taxe d'aménagement au taux minimum de 1%, mais d'exonérer :

- de 50% les surfaces supérieures à 100m² pour résidence principale financée par un prêt à taux zéro.
- de 50% les locaux à usage industriel ou artisanal.
- totalement les abris de jardins.

Communalisation des biens de sections du Pouget, Magnac et Mallet :

N'ayant pas de membres sur ces sections début 2014, le transfert total à la commune était possible.

Après délibération, le Conseil a donc décidé de demander la communalisation des biens de sections du Pouget, Magnac et Mallet. Cette action va nous permettre de réhabiliter le four du Pouget.

Mise en sécurité de l'Église :

Depuis le 1^{er} avril 2015, l'église se trouve protégée par un système d'alarme électronique. En journée, seuls l'allée centrale et le brûloir restent accessibles. Conditions indispensables pour pouvoir récupérer la Vierge à l'enfant langé qui se trouve actuellement en atelier pour remise en état, mais qui devrait très prochainement regagner sa place d'origine.

Syndicat Mixte Garabit-Grandval :

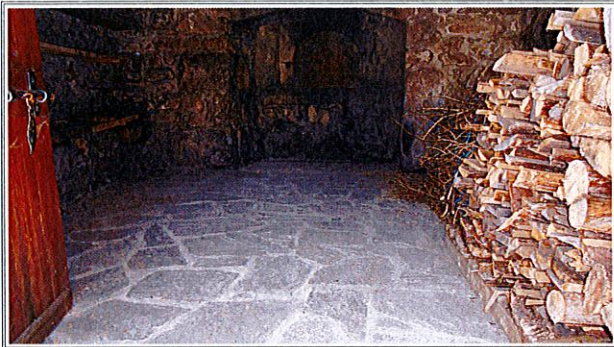
Un nouveau président a été élu : C'est Jean-Jacques Monloubou, qui remplace Louis Clavilier. Ce syndicat existe depuis 1986 et a pour objectif d'aménager et de mettre en valeur les lieux phares des Gorges de la Truyère.

Travaux :

Les employeurs de la Communauté de Communes du Caldaguès-Aubrac ont procédé ce printemps à l'élagage, puis le nettoyage de l'entrée Nord de Fridefont. Ceci a permis d'aérer le champ visuel de cet espace et de créer 2 emplacements de parking.

Daniel Lantuéjoul, auto-entrepreneur et Sébastien, ont réalisé divers aménagements au cours du printemps :

dallage jointé dans le four du village



le rajeunissement de la tombe des curés



Assainissement :

Le dossier de travaux de réfection des dispositifs d'assainissement collectif des hameaux du Peuch, de la Brugère et de Bezenchat est parti en consultation d'entreprises. A l'heure où nous imprimons, nous ne connaissons pas encore l'entreprise qui effectuera les travaux, mais ils devraient débiter au mois de septembre.

Agenda de l'été :

18 et 19 juillet : fête du village

09 août : journée détente et conviviale organisée par « les Amis de l'Eglise » en partenariat avec le Comité des fêtes.

26 août : collecte des encombrants

le site : www.mairiedefridefont.fr

Toute l'équipe municipale vous
souhaite de passer un bel été.

